

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(4\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin aux Fonderies et manufactures Godin-Lemaire, 1er octobre 1862](#)

Jean-Baptiste André Godin aux Fonderies et manufactures Godin-Lemaire, 1er octobre 1862

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888) ; Vigerie, A.

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[André, Eugène \(1836-\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Fonderies et manufactures Godin-Lemaire](#) est destinataire de cette lettre

[Vigerie, A.](#) est auteur(e) de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (4)

Collation 2 p. (242r, 243v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888) ; Vigerie, A, Jean-Baptiste André Godin aux Fonderies et manufactures Godin-Lemaire, 1er octobre 1862, Équipe du projet FamiliLettres (FamiliStère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/29790>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e

- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
- [Vigerie, A.](#)

Date de rédaction[1er octobre 1862](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Fonderies et manufactures Godin-Lemaire](#)

Lieu de destinationLaeken, Bruxelles (Belgique)

Description

RésuméSur des écritures comptables. Godin confirme qu'il a passé commande de 10 tonnes de combustible à La Louvière en deux livraisons de 5 tonnes. Il prescrit d'augmenter les salaires progressivement et isolément (et non en masse). Il souhaite que soient faites des économies d'éclairage, en ne faisant pas travailler davantage que cent heures par quinzaine dans les jours les plus courts. Il informe l'usine de Laeken que les objets demandés par André ont été chargés hier à Bohain. Le texte de la lettre est suivi d'une note sur des écritures comptables.

Notes

- Une numérotation manuscrite est copiée dans la marge du folio : « 241/244 ».
- Le courrier est signé A. Vigerie par procuration de Godin-Lemaire.

Mots-clés

[Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Ressources naturelles](#)

Personnes citées

- [André, Eugène \(1836-\)](#)
- [Chalbert, S.](#)
- [Jonnaerts \[monsieur\]](#)
- [Ruclens \[monsieur\]](#)

Lieux cités

- [Arlon \(Belgique\)](#)
- [Bohain-en-Vermandois \(Aisne\)](#)
- [La Louvière \(Belgique\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomAndré, Eugène (1836-)

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

Activité

- Industrie (grande)
- Patron/Patronne

BiographieDirecteur d'usine, né en 1836 à Étain (Meuse). Il prend la suite d'[Alexandre Brullé](#) à la direction de l'usine Godin-Lemaire de Laeken (Belgique) de 1863 à 1875. Il est ensuite l'un des directeurs de l'usine du Familistère de Guise. Simple participant dans l'Association coopérative du capital et du travail, il n'habite pas au Palais social en raison de l'état de santé de son épouse. Eugène François André est signataire d'une « Pétition demandant une sanction à la loi du 21 mars 1884 sur les Syndicats ouvriers, et par cette sanction un remède aux crises du travail ». Il est mentionné comme directeur d'usine lors du décès de sa soeur, Louise-Philippine, à Guise en 1887.

NomFonderies et manufactures Godin-Lemaire

GenreNon pertinent

Pays d'origineFrance

ActivitéIndustrie (grande)

BiographieEntreprise fondée en 1840 à Esquéhéries (Aisne) par Jean-Baptiste André Godin pour la fabrication d'appareils de chauffage et de cuisson en fonte de fer, dont les ateliers sont transférés à Guise en 1846. Un deuxième site de production est créé en Belgique en 1853, à Forest-lez-Bruxelles puis à Laeken. La raison sociale de l'entreprise réunit les nom de Jean-Baptiste André Godin et de son épouse Esther Lemaire. L'entreprise devient en 1880 la [Société du Familistère de Guise, Association coopérative du capital et du travail](#).

NomVigerie, A.

GenreHomme

Pays d'origineFrance

ActivitéEmployé/Employée

BiographieComptable employé à Guise par les Fonderies et manufactures Godin-Lemaire de 1862 à 1865. Godin le désigne comme son « principal employé » en 1863. L'épouse de A. Vigerie s'occupe de l'aménagement de la première salle d'asile du Familistère de Guise. De mars 1864 à mars 1865, Godin correspond avec lui en expédiant son courrier à Amsterdam (Pays-Bas).

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Guise 1^{re} Oct. 1862Monsieur Todin Lemaire
à Laeken

J'ai reçu en bonne date vos lettres des 20 & 28 Jbre.
 Vous avez crédité de fr 500, dont la première me
 donne détail de paiement pour mon compte.
 J'ai bien demandé 10 000 fr. à la dernière, mais en
 deux livraisons de 5000 fr. chacune
 et y du 28 Jbre me remit en 3 effets 300.18
 Je dispose suite & avis le 3 400.82
 & avez crédité les frais de voyage de Mr Aubé 15.

Ensemble 816

J'espère me remettre une seule fois par mois, en
 communément de chacun, la liste des mandats
 à faire pendant son courant. L'augmentation
 du dixième paraît trop à la fois & elle serait
 générale, ce qu'il faut éviter; augmentez
 le travail qui a besoin de l'être, mais
 augmentez également & non en mesure.

Faites tout possible pour éviter les
 frais d'éclairage; puisque vos ouvriers travaillent
 le lundi, leur quinzaine, en allant du jour
 au jour, ne sera jamais au-dessus de
 cent heures dans les temps les plus courts;
 tâchez que cela leur suffise & dites moi
 ce qui en sera fait.

Les objets de Mr Aubé ont été chargés hier à
 Laeken; j'attends les mandats de Bruxelles.

pourry expédier les boules et les moûles
 Ci dessous qd. d'atq. ruerans d'ord
 écriture. J'ai l'honneur vers vous
 p^{re} de votre dévouement
 Biquie

V/ ches effets se soldent mains 800^t à son débi
 Ruclens bois 680^t et a v/ avec déposit de 698.98
 Echallat d'urcon bois 264.7 a v/ n'avez
 déposit que de 249.87

Not fait. comme être démission de tout les
 comptes qui en amoindrissent l'importance.
 Ainsi le 1^{er} de l'ord. et débi. J'annule l'ordon
 p. v/ fait. avec d'ord. de 200. 183.60
 Aujourd'hui y me fait le débi. au lui de 179.93
 Les 200 sont les a p'duire de son débi
 les 1^{er} de l'ord. on est le double emploi de v/
 par. Je ne sais au quel l'un annuler.
 Pour éviter cela de d'annuler, veuillez
 faire vos fact. des. lorsque y serez
 en les libellans qd'elles d'ont des comptes.
 Si y ne le savez pas écrivez le fin de
 l'exemple au moment de la traite et
 qu'on ne faites pas pour J'annuler.